

NOUS REPONDONS A VOS questions

## UNE QUESTION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS ?

### UN DOUTE SUR L'ORIENTATION DE VOS DÉCHETS ?

### DES IDÉES POUR MIEUX TRIER OU RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ?

La communauté de communes gère les déchèteries communautaires



Les déchèteries de Crozon et Camaret sont ouvertes aux professionnels. La communauté a mis en place un système de management de l'environnement afin de réduire au maximum les impacts environnementaux de ses activités.

Contactez Grégory Monoyez (02 98 27 24 76 / [dechets@comcom-crozon.com](mailto:dechets@comcom-crozon.com))

Plus d'infos sur [www.comcom-crozon.com](http://www.comcom-crozon.com)



Un guide réalisé par la communauté de communes de la presqu'île de Crozon

Avec le concours financier de :



Avec l'appui technique de :



## REDUIRE PROGRESSIVEMENT NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS

### Les professionnels témoignent

- M. Messegue, restaurateur :** "En achetant en priorité mes produits chez les producteurs locaux, je limite les déplacements liés au transport, je respecte davantage les saisons et je réponds à une demande croissante des consommateurs à la recherche de produits de qualité."
- M. Fêret dirige une entreprise de loisirs et découverte :** "J'ai mis en place une stratégie de communication dématérialisée et j'abandonne peu à peu le papier, j'ai bien sûr apposé un "Stop pub" sur ma boîte aux lettres et j'ai créé un site internet et lancé une campagne web pour capter différemment les touristes. Et ça marche !"
- M. Guillou, responsable d'une entreprise de services à la personne :** "Je forme mes collaborateurs et j'en parle à d'eau. Le label écologique garantit l'efficacité de mes produits qui sont biodégradables et limitent la pollution de l'eau."
- M. Riou, fleuriste :** "Je ne jette plus mes plaquettes et je les mets dans des pots de fleurs. Je n'ai parlé de mon fournisseur et démonte. De les reprend chaque semaine. De les faire, rien que pour mon cette façon, c'est nos plaquettes par an qui sont réutilisées !"
- Mme Gauthier, tient un pressing :** "Je propose à mes clients des housses réutilisables et recyclables et je les ai estampillées d'un message éco-responsable. Je jette ainsi 800 housses en moins chaque année et le retour d'image est positif pour mon entreprise."
- Mme Quéffelec dirige une entreprise de services à la personne :** "J'utilise des produits d'entretien mes clients et j'en parle à d'eau. L'efficacité de mes produits qui sont biodégradables et limitent la pollution de l'eau."
- Mme Sénéchal, gérante d'une épicerie de proximité :** "J'ai mis en place un étiquetage qui spécifie pour aider ma clientèle à identifier les produits de fabrication locale, grâce à cette information, les consommateurs, habitants et touristes, repèrent plus facilement les produits locaux et donnent ainsi du sens à leurs achats."

# 4

## LEVIER DE RÉDUCTION

En concevant, en fabriquant et en distribuant autrement, vous pouvez diminuer progressivement votre production de déchets professionnels. Vous retirerez de cette démarche responsable des bénéfices à la fois économiques, écologiques et humains.

Quelques pistes pour agir concrètement :

### 1 UTILISER DES PRODUITS À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

- En privilégiant des produits de fabrication locale
- En choisissant des produits moins toxiques ou éco-labellisés
- En préférant des produits en grands contenants ou peu emballés (vrac, recharges...)

### 2 DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE OU ÉCO-RESPONSABLE

- En privilégiant Internet et le bouche-à-oreille plutôt que la distribution de prospectus publicitaires
- En proposant des cabas réutilisables pour fidéliser votre clientèle, plutôt que des sacs plastiques jetables

### 3 ÉVITER LES GASPILLAGES, MUTUALISER ET PROLONGER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- En valorisant vos invendus par des promotions, des dons ou pour les aliments périssables, comme nourriture pour animaux
- Pour les artisans du bâtiment, en préparant vos interventions en amont et en calibrant au plus juste les matériaux utilisés
- En usant des services de réparation ou de location pour prolonger la durée de vie ou mutualiser l'utilisation d'un outil

### 4 PARTAGER ET ÉTENDRE LA DÉMARCHE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

- En trouvant des leviers en amont (conception, production) ou en aval de votre activité (transport, commercialisation)
- Par exemple, dans vos magasins, avec un étiquetage spécifique des produits éco-labellisés ou de fabrication locale
- Cette réflexion partagée sur votre activité, même si elle n'a pas un impact immédiat, produit à terme de grands effets !

## ARTISANS, COMMERCANTS : DES SOLUTIONS POUR VOS DÉCHETS

Moins de déchets, plus de tri : ça profite à tous !

### POUR SUIVRE NOS EFFORTS ENGAGÉS

Professionnels, ce guide propose des conseils pour améliorer le tri sélectif et réduire progressivement vos déchets. Un impératif pour la presqu'île de Crozon dont nous devons préserver l'environnement et le patrimoine exceptionnels. Le tri et la réduction de nos déchets progressent et permettent de limiter le coût payé par la collectivité, donc par chacun d'entre nous. Les marges de progrès dont nous disposons restent encore importantes. À l'échelle communautaire, nous recherchons en permanence de nouvelles filières de recyclage. La mise en place en avril 2011 d'une nouvelle filière plastique en est l'illustration.

### DU CONCRET POUR DE GRANDS EFFETS

Artisans, commerçants, vous disposez également de plusieurs leviers d'action : trier systématiquement vos déchets, utiliser des produits à faible empreinte écologique, dématérialiser votre communication ou trouver des solutions avec vos fournisseurs et vos clients. Encouragez vos équipes et votre entourage à entrer dans cette démarche éco-citoyenne. Car, cumulés, tous les gestes et pratiques proposés dans ce guide produisent de grands effets.

Daniel Moyson, Président de la communauté de communes

Précis pour vos efforts positifs en faveur de votre environnement !

### LA RÉDUCTION DES DÉCHETS BÉNÉFICIE POUR UNE ENTREPRISE ÉCONOMIQUE

Un retour climatique positif pour votre entreprise qui peut communiquer sur sa démarche environnementale

**ÉCOLOGIQUE**  
Votre entreprise peut avoir un impact positif sur l'environnement, en faisant évoluer progressivement ses méthodes de production ou de distribution

**HUMAIN**  
Votre entreprise peut fidéliser ses clients, ses fournisseurs, ses équipes autour de cette démarche qui met au premier plan le bien-être de chacun

# 3 GRANDS PRINCIPES

## 1 UNE RESPONSABILITÉ POUR LE PRODUCTEUR

Le producteur de déchets est responsable de leur traitement jusqu'à élimination finale. Sa responsabilité reste engagée conjointement à celle des tiers qui assurent l'élimination (loi du 15 juillet 1975). Concrètement, une collaboration étroite entre professionnels et communauté de communes est nécessaire. Contactez la communauté pour étudier les solutions de stockage de vos déchets et pour être plus efficace et gagner du temps en déchèterie.

## 2 UN COÛT MAJEUR POUR LA COLLECTIVITÉ

3 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement du service déchets de la communauté. Bien trier et limiter ses déchets a un impact positif sur les coûts de collecte et d'élimination. La production annuelle de déchets est d'environ 800 kilos par habitant, soit au total 17 000 tonnes produites chaque année en Presqu'île. 55% de nos déchets sont collectés par les déchèteries communautaires de Crozon et de Camaret. Environ un tiers d'entre eux sont d'origine professionnelle.

## 3 UN OBJECTIF PARTAGÉ DE RÉDUCTION ET VALORISATION

Les lois "Grenelle" fixent des orientations précises en matière de réduction et de valorisation de la production de déchets :

- Réduire les déchets incinérés ou stockés par le développement de nouvelles filières de recyclage
- Valoriser les déchets sur le plan énergétique en développant par exemple la filière bois-énergie
- Améliorer la conception et la fin de vie des produits en réduisant par exemple les emballages

La communauté va créer en 2012 une plateforme de valorisation des matières fermentescibles (déchets verts, bois, algues vertes, biodéchets...). L'objectif est de valoriser ces déchets pour limiter les pollutions.

## ADOPTER DES GESTES SIMPLES POUR REDUIRE SES DÉCHETS À LA SOURCE

DANGÉROSITÉ	TYPE DE DÉCHET	EMPLACEMENT DÉDIÉ PRÉVU EN 2012	DEVENIR DU DÉCHET	COÛT (-) / GAIN (+)
DÉCHETS INERTES <i>Leur nuisance est visuelle</i>	Pierres et bétons	Emplacement dédié prévu en 2012	Granulats utilisés en remblais ou couches de forme sur chantiers de travaux publics	Non défini
	Terres et matériaux de terrassement non pollués, parpaings, briques, carrelage, faïences, tuiles et céramiques, ardoises, vitrages simples, enrobés bitumeux et asphalte coulé	Benne à gravats	Enfouissement	- 3 € / tonne ☹️
	Souches	Plateforme dédiée prévue en 2012	Amendement compost ou filière bois-énergie	Non défini
	Branchages	Plateforme déchets verts	Filière énergie ou compostage	- 10 € / tonne ☹️
DÉCHETS NON DANGÉREUX <i>Leur impact sur l'environnement est réel sans pour autant présenter des risques pour la santé</i>	Pelouse, feuillages, talles de haies, déchets d'élagage, plantes	Plateforme à bois : silo dédié	Amendement compost	- 50 € / tonne ☹️
	Bois propres non traités : palette, bois brut	Plateforme à bois : silo dédié	Amendement compost ou filière bois-énergie	- 50 € / tonne ☹️
	Bois peints ou faiblement traités	Benne à cartons	Bois mélaminé	+ 60 € / tonne 😊
	Cartons	Collecte gratuite pour restaurateurs	Cartons recyclés	- 17 € / hectolitre 😊
	Huiles végétales	Benne à ferraille	Biocarburants	+ 160 € / tonne 😊
	Ferraille, plomberie, fils électriques	Benne à "placo-plâtre"	Séparation des métaux et valorisation	- 95 € / tonne ☹️
	Plaques de plâtre	Benne à plastiques	Plaques de plâtre	+ 30 € / tonne ☹️
	Plastiques, PVC rigides ou souples	Cage à polystyrène	Nombres applications plastiques et PVC	- 400 € / tonne ☹️
	Polystyrène	Benne pour encombrants	Polystyrène	- 140 € / tonne ☹️
	Plâtre, isolants, ciment en sac, double vitrage	Plastiques souillés (pots, bidons...)	Enfouissement	- 130 € / tonne ☹️
DÉCHETS DANGÉREUX <i>Attention, tout produit souillé par un polluant devient dangereux. Ex : bidons ou chiffons souillés...</i>	Plastiques souillés (pots, bidons...)	Local déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	0 € / tonne ☹️
	Huiles de moteur	Cuve enterrée dédiée	Régénération et valorisation énergétique	Non défini
	Filtres à huile après décontamination (extraction des huiles)	Local déchets dangereux	Récupération des métaux	0 € / tonne 😊
	Piles	Bac à piles	Démontage et valorisation des matériaux	0 € / tonne 😊
	Néons	Bac à néons	Démontage et valorisation des matériaux	+ 65 € / tonne 😊
	Déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE)	Local DEEE ou réseaux dédiés	Démontage et valorisation des matériaux	- 600 € / tonne ☹️
Peintures, colles, vernis, solvants	Local déchets dangereux	Enfouissement	Non défini	
Amiante	Silo dédié prévu en 2012**	Enfouissement	Non défini	

## TRIER POUR MIEUX RECYCLER ET LIMITER LES COÛTS D'ÉLIMINATION

## 1 TRIER RÉGULIÈREMENT VOS DÉCHETS PAR CATÉGORIE

Trier ses déchets professionnels c'est permettre leur recyclage et limiter les coûts d'élimination. Les déchets non triés ne sont pas recyclables ; ils sont incinérés, une opération coûteuse. Bien triés, les déchets voient leur coût d'élimination diminuer et peuvent faire l'objet d'une valorisation.

Une tonne d'encombrants non triés coûte 140 euros à la collectivité. En comparaison, avec le tri sélectif une tonne de placo coûte 95 euros, une tonne de bois 50 euros et une tonne de plastique génère même un gain de 30 euros pour la collectivité !

➔ Voir tableaux "Gestion et devenir des déchets professionnels"

## 2 STOCKER SÉPARÈMENT LES DÉCHETS DANGÉREUX

Pour prévenir tout risque de pollution, stocker les déchets dangereux séparément dans des contenants appropriés et les mettre à l'abri des intempéries.

Tout contenant, outil, ustensile ayant été en contact avec des produits dangereux devient un déchet dangereux et doit être éliminé comme tel.

## 3 PARMIS LES DÉCHETS DE CHANTIERS ISOLER CEUX QUI SE DÉGRADENT

**DÉCHETS INERTES À DÉPOSER DANS LA BENNE À GRAVATS :**

- Roche, cailloux, terre
- Béton, briques, parpaings
- Carrelage, faïence
- Ardoises, terre cuite
- Céramique, vaisselle
- Sanitaires sans plomberie, ni accessoires

**DÉCHETS NON INERTES SUSCEPTIBLES DE SE DÉGRADER, À ORIENTER VERS LES BENNES APPROPRIÉES :**

- Plâtre (benne pour encombrants)
- placo-plâtre (benne à placo)
- Ciment en sac (benne pour encombrants)
- Chutes laines de roche (benne pour encombrants)
- Isolants polystyrène (cage à polystyrène)
- Sacs plastiques (benne pour incinérables)
- Bidons, seaux de chantier (benne pour incinérables)

# 3 RÈGLES POUR BIEN TRIER

## 1 Avec Garage propre, Vagile bleu et Imp'Im Vert, affichez votre engagement.

Les chambres de métiers proposent aux entreprises de l'automobile, du nautisme et de l'imprimerie une collecte de leurs déchets dangereux.

Contactez Fanny Requert (02 96 76 27 17 ou [requert\\_ser.ccm@orange.fr](mailto:requert_ser.ccm@orange.fr))

## 2

**DÉCHETS NON INERTES SUSCEPTIBLES DE SE DÉGRADER, À ORIENTER VERS LES BENNES APPROPRIÉES :**

- Plâtre (benne pour encombrants)
- placo-plâtre (benne à placo)
- Ciment en sac (benne pour encombrants)
- Chutes laines de roche (benne pour encombrants)
- Isolants polystyrène (cage à polystyrène)
- Sacs plastiques (benne pour incinérables)
- Bidons, seaux de chantier (benne pour incinérables)